Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 56 (1927)

Heft: 7

Nachruf: Nécrologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le travail des enfants joue, à la campagne, un rôle considérable à certaines époques de l'année. Une grande partie du peuple bernois n'admettrait donc pas une réduction des heures de congé ni des jours de vacances.

L'activité pratique constitue d'ailleurs un précieux complément du travail scolaire et une préparation à la vie qu'on ne doit pas négliger.

5° La suppression de la neuvième année d'école porterait préjudice aux enfants dont les parents sont de condition modeste. En revanche, il serait loisible aux parents aisés d'envoyer leurs enfants, une année encore, dans des écoles à leur convenance.

Nous pensons donc qu'une réduction de la scolarité pourrait nuire aux bons rapports qui doivent exister entre les classes de la société.

6° Pour des raisons de santé et par des motifs d'ordre pédagogique, économique, démocratique et aussi humanitaire, la préférence doit être donnée à la scolarité obligatoire de neuf ans, qui répond non seulement à une bonne tradition, mais bien encore au caractère et aux besoins du peuple bernois.

7° La scolarité ne doit pas être réduite par mesures d'économie. Le montant des économies réalisées, bien aléatoire, ne serait pas en rapport avec les effets désastreux qu'apporterait une réduction de la scolarité dans l'école et la vie du peuple bernois.

8° Avec la scolarité de neuf ans, l'école doit être tenue pendant 36 semaines au moins par année. Pour décharger le semestre d'hiver, celui d'été doit compter 16 semaines au moins.

Le nombre des heures hebdomadaires ne peut dépasser 27 les trois premières années d'école, ni 30 les autres années. Le nombre des heures annuelles reste le même.

Le conseil exécutif peut édicter des prescriptions spéciales sur la répartition de la scolarité annuelle dans les communes de montagne.

9° Au surplus, la réglementation de la scolarité, telle qu'elle est prévue aux art. 57 à 63 de la loi sur l'instruction primaire, est, en principe, maintenue.

NÉCROLOGIE

† Sœur Cécile Piuz, Ursuline

Le 22 février dernier, la mort arrêta dans sa carrière d'enseignement déjà longue, mais qui promettait encore quelques belles et fécondes années, Sœur Cécile Piuz, d'Hermance (Genève), une des maîtresses les plus dévouées du cours normal de Sainte-Ursule. Les institutrices du canton de Fribourg qui furent ses élèves auront un souvenir pieux et reconnaissant devant Dieu pour leur ancienne maîtresse de chant, de dessin et de travaux manuels.

Entrée à Sainte-Ursule en 1884, Sr Cécile fut presque constamment occupée à l'enseignement au cours normal. Elle était douée de cet heureux équilibre des facultés qui fait les personnes de goût, et elle apporta à la tâche qui lui fut confiée l'esprit d'initiative, de travail consciencieux et persévérant qui assure aux talents naturels leur meilleur rendement.

Sous sa direction, le chant liturgique prit, à Sainte-Ursule, un bel essor, caractérisé par une exécution très soignée, et le choix des morceaux de musique était fait avec un goût sûr. M. l'abbé J. Bovet nous disait, il y a quelques années :

« Quand on me demande où il faut aller à Fribourg entendre de la belle et bonne musique d'église, je réponds : allez à Sainte-Ursule. »

Dans la succession des heures d'étude de la semaine, les leçons de dessin étaient les bienvenues. La maîtresse exigeait un travail sérieux, mais elle comprenait qu'une légère détente de l'esprit n'y met pas obstacle et peut contribuer à faire aimer la leçon. « Elle écoutait avec bienveillance, nous dit une de ses élèves, nos réflexions, et leur faisait écho, tantôt par une fine malice qui les redressait au besoin, plus souvent par un mot profond sur le sérieux et la brièveté de la vie, sur la perfection des œuvres divines, qu'elle découvrait comme d'instinct dans la nature ou les productions artistiques. Nous aimions ces mots échappés à notre institutrice, ils nous révélaient ses pensées intimes. »

Grâce à son indulgence et à sa belle humeur optimiste, Sr Cécile prenait bravement son parti de l'inégalité des capacités naturelles de ses élèves. Elle le savait, n'a pas qui veut une belle main, une oreille délicate à l'harmonie, une voix à ravir ; et, loin de décourager jamais, elle riait de bon cœur des bévues de l'inexpérience ou de la maladresse.

Sr Cécile réorganisa et dirigea à Sainte-Ursule les cours de travaux manuels. Son esprit pratique, son désir d'être utile aux familles lui firent donner au raccommodage et à la confection de la lingerie la place prédominante. Elle ne laissait pas toutefois d'encourager les élèves aux ouvrages d'agrément : elle voyait dans l'amour des jeunes filles pour les œuvres d'art à l'aiguille un préservatif contre l'oisiveté qui les guette, une occasion de mettre au travail du soin et une application persévérante. Les expositions de fin d'année, préparées sous sa direction, témoignaient du goût et de l'exécution soignée qu'elle savait obtenir.

Cette éducatrice, dont la vie fut remplie par la fidélité toute surnaturelle à l'humble tâche quotidienne, vivra dans le souvenir de ses élèves. Elle leur laisse un exemple de travail consciencieux et joyeux, de relations empreintes toujours d'aménité, d'indulgence et de douce charité. Avec nos regrets profonds, nous déposons sur sa tombe l'hommage de notre admiration. *R. I. P.*

---

† Gabriel Chavaillaz

Il n'est plus, notre Gaby ! Nous étions douze de la classe 1922, douze camarades très gais, trop gais peut-être. Tu étais l'ami de tous, et nous t'aimions.

A la peine comme à la joie, tu fus le bon compagnon, dévoué, serviable, le véritable « copain » d'études. Puis, jeunes instituteurs, le sort nous dispersa, désignant à chacun sa part du grand labeur. Mais fallait-il se réjouir avec un camarade en fête, fallait-il accourir à l'appel du devoir, nous nous retrouvions réunis. Tu nous apportais ton entrain, ta franche gaieté, et alors, comme sous les platanes de la cour de Hauterive, sous ton habile direction, nous répétions nos chansons d'étudiants.

Dieu t'a rappelé le premier des douze, alors que ta carrière s'annonçait brillante. Devant ta tombe, hier ouverte et hier aussi refermée, tu as vu défiler tes amis. As-tu compté tous tes camarades de 22 ? hélas, non ! Ils te réservent tous cependant une intention pieuse et garderont de leur regretté frère un chaud souvenir.

Tu laisses au milieu de nous un immense vide, mais là-haut tes mérites t'ont sans doute préparé une place de bonheur, pleine de chants et d'harmonies célestes.

Russy, 30 mars 1927. ISIDORE.